

Concours Commun Voie Apprentissage

Bilan général : résultats, statistiques et rapports

SESSION 2018

1 – Présentation des concours.....	1
1.1 ECOLES RECRUTANT SUR LE CONCOURS COMMUN VOIE APPRENTISSAGE	1
1.2 DUREE ET COEFFICIENTS DES EPREUVES :	2
2 – Profils des inscriptions.....	3
3 – Statistiques et résultats	4
3.1 RESULTATS PAR DIPLOME.....	4
3.2 NOMBRE DE PLACES OFFERTES ET D’INTEGRES	5
3.3 RESULTATS PAR GENRE ET PAR BAC D’ORIGINE	5
4 – Résultats et statistiques par épreuve	6
4.1 EXAMEN DU DOSSIER.....	6
4.2 ANALYSE ET SYNTHESE DE DOCUMENTS TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES	7
5 – Conclusion.....	8

1 – Présentation du concours

1.1 Ecoles recrutant sur le concours commun voie Apprentissage

Pour rappel, le concours commun voie apprentissage est **ouvert** aux étudiants inscrits en deuxième année de préparation d'un diplôme professionnel de deux années d'études supérieures ou en année de préparation d'un diplôme national de licence professionnelle (arrêté du 25 juillet 2014).

Il est également ouvert aux titulaires d'un de ces diplômes.

L'intégration dans une école est **subordonnée à l'obtention du diplôme requis et à la signature d'un contrat d'apprentissage**. Le concours est accessible sans condition de nationalité. La limite d'âge est fixée à l'article L-6222-1 du code du travail (moins de 26 ans à la signature du contrat).

Cependant dans le cadre d'une expérimentation, la limite d'âge est de 30 ans dans beaucoup de régions. Cette expérimentation est autorisée depuis le 1^{er} janvier 2017 dans 7 régions :

- Bretagne ;
- Bourgogne-Franche-Comté ;
- Centre-Val de Loire ;
- Grand Est ;
- Hauts-de-France ;
- Nouvelle-Aquitaine ;
- Pays de la Loire.

Depuis le 23 avril 2017, elle est également autorisée en Île-de-France et en Occitanie.

Cette expérimentation est autorisée jusqu'au 31 décembre 2019 et pourrait être reconduite a posteriori.

Agrocampus Ouest - Institut National Supérieur des Sciences Agronomiques, Agroalimentaires, Horticoles et du Paysage :

- **cursus ingénieur en agroalimentaire (Rennes)**
- **cursus ingénieur en horticulture (Angers)**
- **cursus ingénieur en paysage (Angers)**

AgroParisTech - Institut des Sciences et Industries du Vivant et de l'Environnement - **cursus ingénieur**

AgroSup Dijon – Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement :

- **cursus ingénieur en agroalimentaire**

Bordeaux Sciences Agro - École Nationale Supérieure des Sciences Agronomiques de Bordeaux-Aquitaine

- **Management et installation en entreprise agricole - productions animales**
- **Management et installation en entreprise agricole - production de fruits et légumes**
- **Management et installation en entreprise agricole - viticulture – œnologie**
- **Forêt – Management forestier et logistique d'approvisionnement en bois**
- **Agro-écologie et gestion des ressources**
- **Management QRSE des filières alimentaires**
- **Filières Animales Durables**
- **Aliments et nutrition-santé**

ENSAIA - École Nationale Supérieure d'Agronomie et des Industries Alimentaires ; **Nancy** :

- **spécialité production agroalimentaire**

ENSAT - École Nationale Supérieure Agronomique de **Toulouse**

Montpellier SupAgro – Institut National d'Etudes supérieures Agronomiques de Montpellier :

- **cursus ingénieur agronome,**
- **cursus ingénieur systèmes agricoles et agroalimentaires durables au Sud (SAADS)**

Oniris - **Nantes Atlantique** - Ecole Nationale Vétérinaire, Agroalimentaire et de l'Alimentation :

- **cursus ingénieur (filières alimentation–agroalimentaire et biotechnologies de la santé)**

VetAgroSup - Institut d'Enseignement Supérieur et de Recherche en Alimentation, Santé Animale, Sciences Agronomiques et de l'Environnement : **cursus ingénieur (Clermont-Ferrand)**

1.2 Coefficients et durée des épreuves

Cette voie de concours comporte :

- une phase nationale d'admissibilité dont les épreuves écrites se sont déroulées le 7 mars 2018 et qui permet d'établir une liste d'aptitude non classante,
- et une phase d'admission par école sous forme d'entretien avec le jury.

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

ÉPREUVE	DURÉE	COEFFICIENT
Selection sur dossier	/	1
Anglais	1 heure	1
Analyse et synthèse de documents scientifiques et techniques	2 heures	1
TOTAL		3

Comme lors des trois précédentes sessions, pour les trois épreuves qui permettent l'établissement de la liste d'aptitude, **une note minimale a été fixée** : les candidats qui obtiennent une note strictement inférieure à 7 pour l'une des trois épreuves sont éliminés.

ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

ÉPREUVE	DURÉE
Entretien avec le jury	30 minutes

A l'issue des entretiens, chaque école dresse une liste principale et une liste complémentaire classées par ordre de mérite.

2 – Profils des inscriptions

676 candidats se sont inscrits au concours commun voie Apprentissage de la Banque Agro-Veto (516 en 2017, 463 en 2016 et 375 en 2015).

Répartition :

Par sexe :

Filles	370
Garçons	306

Par nationalité :

FRANCE	668
SÉNÉGAL	4
MAROC	1
MADAGASCAR	1
COTE D'IVOIRE	1
CAMEROUN	1

Par thème choisi (épreuve écrite d'analyse et de synthèse de documents techniques et scientifiques) :

AGROALIMENTAIRE	279
PRODUCTIONS VÉGÉTALES	183
PRODUCTIONS ANIMALES	114
ENVIRONNEMENT	70
PAYSAGE	30

Par diplôme d'origine :

BTS	33
BTSA	315
DUT	248 (dont 240 de l'option Génie Biologique)
LICENCE PROFESSIONNELLE	80

Sur les 676 inscrits, 199 étaient **boursiers**, soit **29%** des candidats.

3 – Statistiques et résultats 3.1 Résultats par diplôme

Diplôme requis	INSCRITS	APTES	INTÉGRÉS	AGROCAMPUS OUEST Agroalimentaire	AGROCAMPUS OUEST Horticulture	AGROCAMPUS OUEST Paysage	AgroParisTech	Agrosup Dijon - Agroalimentaire	Bordeaux Sciences Agro	ENSAIA	ENSAT	Montpellier Sup Agro - Agronomie	Montpellier Sup Agro - SAADS	ONIRIS	VetAgro Sup
AUTRE BTS	5	3	2				1	1							
AUTRE CURSUS	1	0	0												
BTS ANALYSES DE BIOLOGIE MÉDICALE	3	1	0												
BTS BIOANALYSES CONTRÔLES	9	7	5							1	1			3	
BTS BIOTECHNOLOGIE	8	5	5				3	1			1				
BTS DIÉTÉTIQUE	8	3	1					1							
BTS QUALITÉ DANS LES INDUSTRIES ALIMENTAIRES ET LES BIO- INDUSTRIES	4	1	1					1							
BTS TECHNIQUES PHYSIQUES POUR L'INDUSTRIE ET LE LABORATOIRE	1	0	0												
BTSA ACSE - ANALYSE ET CONDUITE DE SYSTÈMES D'EXPLOITATION	27	13	4				1		2						1
BTSA ANABIOTEC - ANALYSES AGRICOLES, BIOLOGIQUES ET BIOTECHNOLOGIQUES	26	8	3						1	1		1			
BTSA AP - AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS	25	14	9			8			1						
BTSA APV - AGRONOMIE PRODUCTIONS VÉGÉTALES	31	8	6						1	3		1			1
BTSA DARC - DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE DES RÉGIONS CHAUDES	1	0	0												
BTSA GEMEAU - GESTION ET MAÎTRISE DE L'EAU	6	3	2									1	1		
BTSA GF - GESTION FORESTIÈRE	17	10	7				4		3						
BTSA GPN - GESTION ET PROTECTION DE LA NATURE	7	5	3				1				1	1			
BTSA PA - PRODUCTIONS ANIMALES	55	23	11				2		1	1	1	1			6
BTSA PH - PRODUCTIONS HORTICOLES	10	5	4		2				1				1		
BTSA STA - OPTION : ALIMENTS ET PROCESSUS TECHNOLOGIQUES	43	12	8					1	1	2			1	3	
BTSA STA - OPTION : PRODUITS LAITIERS	4	4	4	4											
BTSA STA - OPTION : VIANDES ET PRODUITS DE LA PÊCHE ET PRODUITS CÉRÉALIERS	2	1	1											1	
BTSA TC - OPTION : PRODUITS DE LA FILIÈRE FORÊT BOIS ET VINS ET SPIRITUEUX	4	1	1						1						
BTSA VO - VITICULTURE-OENOLOGIE	52	22	12		1				8		1	2			
DUT CHIMIE	2	0	0						0						
DUT GENIE BIOLOGIQUE OPTION AGRONOMIE	94	37	28		2		4		4	8	1	3			6
DUT GENIE BIOLOGIQUE OPTION ANALYSES BIOLOGIQUES ET BIOCHIMIQUES	7	3	1				1								
DUT GENIE BIOLOGIQUE OPTION DIETETIQUE	1	0	0												
DUT GENIE BIOLOGIQUE OPTION GENIE DE L'ENVIRONNEMENT	12	9	5			1	1			3					
DUT GENIE BIOLOGIQUE OPTION INDUSTRIES ALIMENTAIRES ET BIOLOGIQUES	126	53	42	10			4	12		4		1	2	9	
DUT GÉNIE CHIMIQUE-GÉNIE DES PROCÉDÉS	2	1	1	1											
DUT HYGIENE, SECURITE, ENVIRONNEMENT	1	1	0												
DUT MESURES PHYSIQUES	1	0	0												
DUT QUALITÉ, LOGISTIQUE INDUSTRIELLE ET ORGANISATION	2	1	0												
LICENCE PRO AGRICULTURE BIOLOGIQUE(PRODUCTION, CONSEIL, CERTIFICATION ET COMMERCIALISATION)	8	3	2				1								1
LICENCE PRO AGRONOMIE	9	4	2								1	1			
LICENCE PRO AMÉNAGEMENT PAYSAGER (CONCEPTION, GESTION, ENTRETIEN)	4	1	1			1									
LICENCE PRO BIO-INDUSTRIES ET BIOTECHNOLOGIES	4	3	3				1			1	1				
LICENCE PRO BIOLOGIE ANALYTIQUE ET EXPÉRIMENTALE	1	0	0												
LICENCE PRO INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES (GESTION, PRODUCTION ET VALORISATION)	27	8	3					2			1				
LICENCE PRO INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES, COSMÉTOLOGIQUES ET DE SANTÉ (GESTION, PRODUCTION ET VALORISATION)	2	0	0												
LICENCE PRO MÉTIERS DE LA PROTECTION ET DE LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT	1	0	0												
LICENCE PRO MÉTIERS DE LA SANTÉ (NUTRITION, ALIMENTATION)	1	1	1					1							
LICENCE PRO MÉTIERS DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME	1	0	0												
LICENCE PRO MÉTIERS DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FORÊT	5	1	1				1								
LICENCE PRO PRODUCTIONS ANIMALES	4	2	0												
LICENCE PRO PRODUCTIONS VÉGÉTALES	11	1	1								1				
LICENCE PRO VALORISATION DES AGRO-RESSOURCES	1	0	0												
TOTAL	676	278	180	15	5	10	25	20	24	8	24	10	8	16	15

3.2 Nombre de places offertes et nombre d'intégrés

Écoles	AGROCAMPUS OUEST - Agroalimentaire		AGROCAMPUS OUEST - Horticulture		AGROCAMPUS OUEST - Paysage		AgroParisTech		Agrosup Dijon - Agroalimentaire		Bordeaux Sciences Agro	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2018	2017	
Session	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2018	2017	
Nombre de places offertes	15	15	6	6	10	6	30	30	20	25	25	
Nombre de candidats en liste complémentaire	19	22	1	2	4	8	44	22	26	50	49	
Nombre d'intégrés	15	15	5	6	10	6	25	30	20	24	25	
Rang du dernier intégré	22	23	7	8	10	7	44	51	28	37	36	
Écoles	ENSAIA		ENSAT		Montpellier Sup Agro - Agronome		Montpellier Sup Agro - SAADS		ONIRIS		VetAgro Sup	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Session	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Nombre de places offertes	18	18	24	24	10	10	8	8	16	14	15	10
Nombre de candidats en liste complémentaire	5	0	31	31	13	19	4	2	29	27	33	29
Nombre d'intégrés	8	10	24	24	10	10	8	7	16	14	15	10
Rang du dernier intégré	23	16	42	47	16	19	9	10	35	40	29	28

3.3 Résultats par sexe et par baccalauréat d'origine

GENRE ET BAC D'ORIGINE DES CANDIDATS	INSCRITS	APTES	INTÉGRÉS	AGROCAMPUS OUEST- Agroalimentaire	AGROCAMPUS OUEST- Horticulture	AGROCAMPUS OUEST- Paysage	AgroParisTech	Agrosup Dijon - Agroalimentaire	Bordeaux Sciences Agro	ENSAIA	ENSAT	Montpellier Sup Agro - Agronome	Montpellier Sup Agro - SAADS	ONIRIS	VetAgro Sup
Filles	370	156	102	10	1	7	12	14	9	6	16	4	4	11	8
Garçons	306	122	78	5	4	3	13	6	15	2	8	6	4	5	7
BAC S	409	180	110	12	2	5	13	18	12	5	13	5	7	12	6
BAC STAV SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'AGRONOMIE ET DU VIVANT	78	23	19		1		5		3	1	3	2			4
BAC S ECOLOGIE, AGRONOMIE ET TERRITOIRES	63	33	26	2	1	1	4	1	5	1	5	2			4
BAC STL	50	14	10	1			2	1			2			4	
AUTRE BAC	51	25	14		1	3	1		4	1	1	1	1	0	1
BAC PROFESSIONNEL	25	3	1			1									

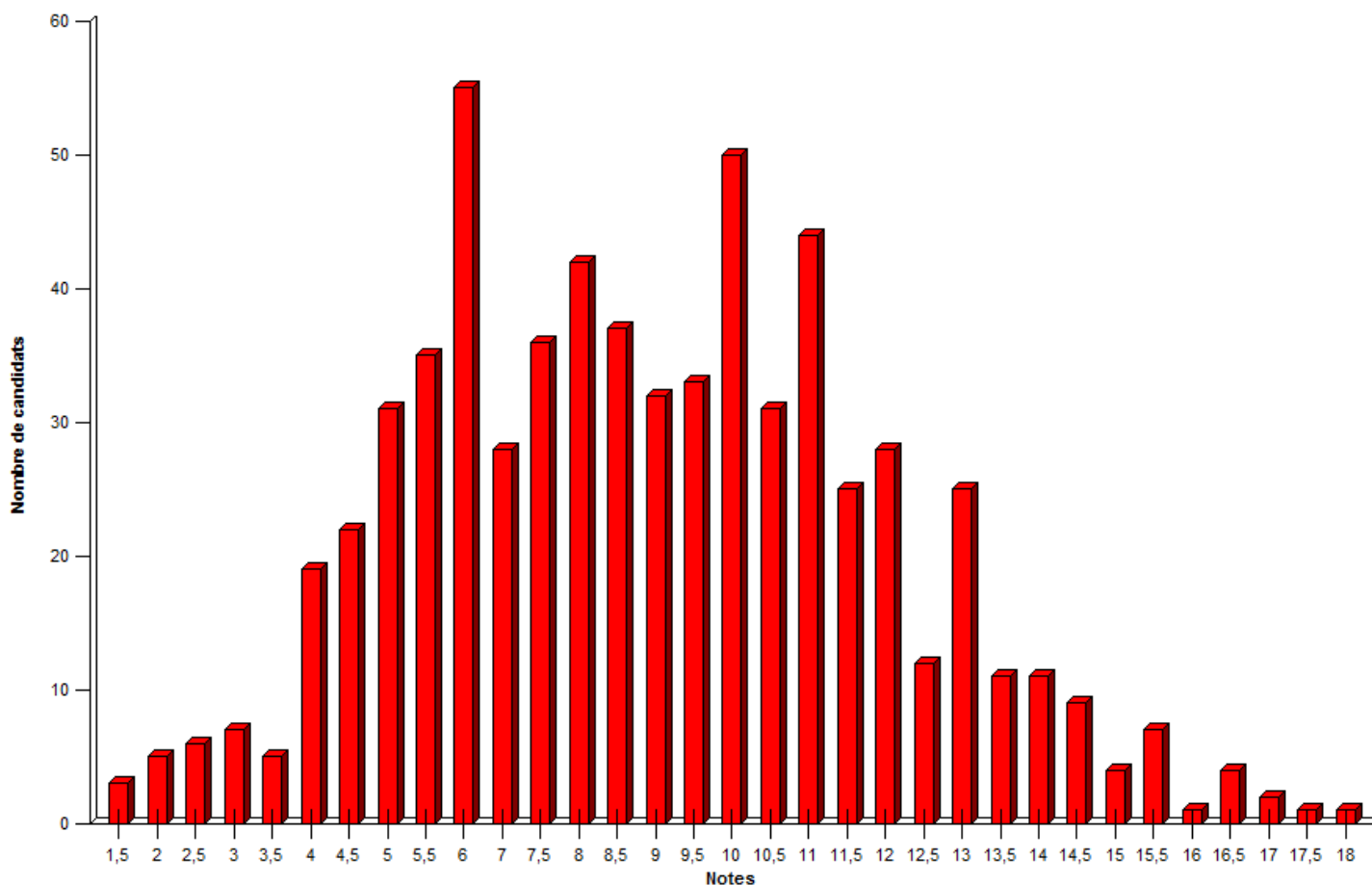
4 - Résultats et statistiques par épreuve

Les résultats, les statistiques et les rapports de l'épreuve écrite d'anglais sont disponibles à la rubrique «Sujets et rapports » sur le site du service des concours <https://www.concours-agro-veto.net/spip.php?rubrique231>

4.1 EXAMEN DU DOSSIER (Coefficient 1)

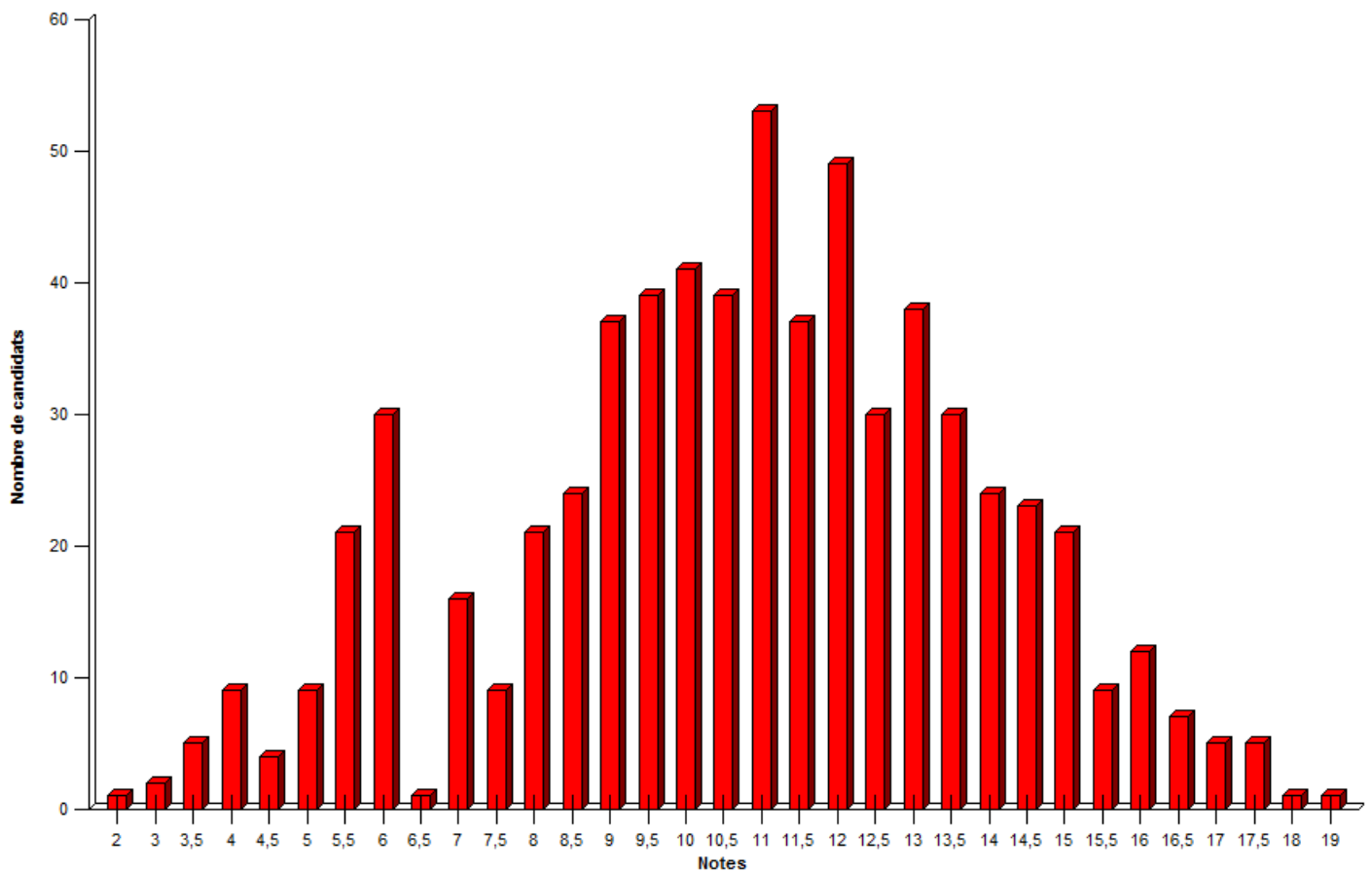
Nombre de candidats	Moyenne	Ecart type	Note la plus basse	Note la plus haute
662	8,76 (9,51 en 2017)	3,17	1,5	18

Histogramme des notes de l'épreuve



4.2 ANALYSE ET SYNTHÈSE DE DOCUMENTS TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES (Coefficient 1)

Nombre de candidats	Moyenne	Ecart type	Note la plus basse	Note la plus haute
653	10,74 (10,99 en 2017)	3,10	2	19
AGROALIMENTAIRE	10,10	3,01	2	18
PRODUCTIONS VÉGÉTALES	11,25	2,86	3,5	17,5
PRODUCTIONS ANIMALES	11,73	3,25	4,5	19
ENVIRONNEMENT	10,62	3,2	4	17,5
PAYSAGE	10	3,1	3,5	16



5 – Conclusion

Pour cette quatrième session du concours par la voie de l'apprentissage, on note encore une augmentation forte du nombre de candidats ce qui montre la grande attractivité de ce concours. On observe la plus grande variété des profils d'origine sur cette voie du concours et c'est un élément positif pour les écoles qui recrutent.

Cependant, il est rappelé aux candidats qu'ils doivent expliciter leur choix de rentrer dans un cycle ingénieur et de le faire par la voie apprentissage. Ce projet doit apparaître clairement dans le dossier afin d'être valorisé. Des résultats académiques trop justes et un projet trop vague entraînent souvent une disqualification des candidats par une note inférieure à 7/20 au dossier. De même, le niveau d'anglais insuffisant entraîne encore beaucoup d'éliminations. Il est donc recommandé aux futurs candidats de travailler cette langue et de se référer aux conseils du jury donnés cette année comme les années précédentes.

Je souhaite une bonne préparation à tous les futurs candidats pour la session 2019.

Je remercie l'ensemble des membres du jury et tous ceux qui ont contribué au bon déroulement des épreuves de cette session 2018.

A Paris, le 12 juin 2018

Anne-Laure TRIDON
Chef du service des concours

